



Réunion du conseil de surveillance du 14 Mars 2024

Le conseil de surveillance s'est réuni le jeudi 14 mars 2024 en vue de l'assemblée générale des actionnaires de Naval Group planifiée le 22 mars 2024.

Lors de cette réunion, le détail des comptes de l'exercice 2023 a été présenté au conseil de surveillance.

Il en ressort (en millions d'euros):

Prises de commandes (groupe)	3 376
Chiffre d'affaires (groupe)	4 257
EBIT (groupe)	295
EBIT/CA (groupe)	6,9%
Dividende distribué	129
Bénéfice distribuable	746

2AS a voté pour la distribution du dividende de 129M€, ce qui représente 43% du bénéfice (EBIT).

Ceci permet de garder 617 M€ en réserve pour l'investissement dans l'outil industriel.

Les actionnaires seront donc rémunérés de 2,30 € par action à compter du 14 juin 2024.

Contactez vos représentants **2AS** au conseil de surveillance :

Sandrine NADOLSKI / Olivier TEISSEIRE / Régis GUYOT / Eric PAROIS-QUELENNEC /
Jean-Marc GUEVEL / Damien CODRON / Roberto SUCCI / José BAPTISTA

2AS-Naval Group, 1^{re} association représentant les actionnaires salariés de Naval Group

